

# Du cuir végétal conçu à partir de résidus de pommes

STÉPHANIE MAC FARLANE  
smacfarlane@canadafrancais.com



**F**annie Laroche, une entrepreneure de Saint-Jean-sur-Richelieu, s'est associée avec le chimiste Gregory Hersant pour lancer Flaura, cuir végétal. Leur objectif? Devenir des leaders dans la production de cuir conçu à partir des résidus de pommes.

Styliste de formation et propriétaire de l'entreprise L'Habilleuse, Fannie Laroche a eu l'envie d'explorer de nouveaux textiles. Ses recherches sur le Web l'ont menée sur le site d'une entreprise du Danemark qui commercialise du cuir de pommes.

La Johannaise a commandé des échantillons et a été charmée par le produit. Les longs délais de livraison l'ont amenée à se pencher sur la possibilité de produire son propre cuir, ici, à partir des résidus de pommes produits par les nombreux vergers de la Montérégie.

La matière première de ce cuir, le marc de pommes, est issue des résidus générés par la fabrication du cidre et du jus. Au Québec, il y aurait présentement 37 000 tonnes de pommes issues de la transformation alimentaire qui ne sont pas valorisées, selon la Cité de l'innovation circulaire.

## CHIMIE

Pour fabriquer le cuir végétal, Fannie

Laroche s'est mise à la recherche d'un chimiste. Gregory Hersant, spécialisé en valorisation des déchets, était la perle rare. C'est lui qui a développé la recette pour créer le textile.

Flaura, cuir végétal, est née de leur association en 2021. Les deux associés se sont incorporés et ont été acceptés dans la première cohorte de 2 Degrés, un incubateur spécialisé en technologies propres, situé à Québec. Les résidus de pommes d'un verger de Mont-Saint-Grégoire ont servi aux tests.

Flaura a récemment attaché son premier financement. Grâce au projet ICICLE, notamment financé par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, l'entreprise pourra finaliser sa recherche et son développement ainsi que son prototype.

«On a l'opportunité de travailler avec un verger d'Hemmingford, qui a des surplus de marc de pommes, et un transformateur, qui le déshydrate et le réduit en poudre», explique Fannie Laroche.

## RESTER LOCAL

Flaura, cuir végétal travaille avec le Groupe CTT, soit le Centre collégial de transfert de technologie du Cégep de Saint-Hyacinthe. Cet organisme à but non lucratif est spécialisé en recherche appliquée, en développement et en analyses dans le domaine des textiles.

«Ils peaufinent la formule et font les tests de caractérisation», expose Fannie Laroche.



Fannie Laroche est copropriétaire de Flaura Cuir végétal, une entreprise qui fabrique du cuir à base de pommes.

L'entreprise travaillera avec le Groupe CTT jusqu'à la précommercialisation de son produit. Elle souhaite ensuite sous-traiter la production. Elle aimerait aussi développer un réseau d'approvisionnement auprès des vergers de Mont-Saint-Grégoire. «Le but est de rester local», précise l'entrepreneure.

## NUANCE

Flaura ne produira pas du cuir végane, mais bien du cuir végétal. Une nuance qui est fort importante. «Notre cuir n'aura aucun produit pétrochimique ni aucun plastique à usage unique. Il sera 100% biosourcé et biodégradable [après plusieurs décennies et dans un environnement contrôlé]. On part de la terre et on revient à la terre», souligne Mme Laroche.

De la teinture naturelle, principalement faite avec des légumes, sera utilisée pour colorer le cuir. Le produit s'arrime avec les valeurs de Fannie Laroche, qui est végétalienne.

Elle souhaite produire un cuir végétal haut de gamme qui se compare au cuir traditionnel de haute de qualité. «Il ne sera pas plus cher», dit-elle. Elle souhaite ainsi faire un pied de nez au gaspillage vestimentaire. «Je n'ai aucun jugement. J'en ai déjà fait partie. Je souhaite offrir une meilleure qualité pour que les gens achètent moins, mais qu'ils achètent mieux.

Less is more», dit-elle.

Fannie Laroche souligne que ses premières ventes sont prévues à la fin de l'été ou au début de l'automne 2023. Flaura produira et distribuera son cuir végétal. Au départ, le marché québécois et canadien est visé. Dans un horizon de trois ans, elle aimerait exporter aux États-Unis. L'entreprise souhaite desservir le marché de la mode et du design d'intérieur. Éventuellement, le marché de l'automobile pourra aussi être développé.

## RECONNAISSANCE

Flaura cuir végétal travaille avec le marc de pommes. Mais Fannie Laroche a l'ambition de valoriser d'autres déchets agroalimentaires. Du cuir pourrait être produit à partir de marc de café ou de champignons, par exemple. «On commence avec les pommes, mais il y a tellement d'autres choses avec lesquelles on peut travailler. On aide à réduire le gaspillage alimentaire et le gaspillage vestimentaire», note-t-elle.

Malgré sa jeune histoire, Flaura, cuir végétal fait déjà parler d'elle. L'entreprise a notamment été sélectionnée parmi les 25 entrepreneurs émergents de C2Montréal en 2022. Fannie Laroche a aussi été finaliste au gala mmode, la grappe métropolitaine de mode, pour le prix Distinction coup de cœur du président 2022.



Des échantillons de cuir produits à partir de résidus de pommes. Un léger effluve de pommes s'échappe du textile.

## DÉMYSTIFIER LES DROITS DES AÎNÉS EN RÉSIDENCE

### RÉSIDENCE PRIVÉE POUR AÎNÉS

# Une nouvelle chronique sur les droits des locataires

ANDRÉE ROCHON



Cette nouvelle chronique qui sera publiée le premier jeudi de chaque mois, à compter du 2 mars, vise à informer les gens sur les droits et obligations des locataires en résidence privée pour aînés, communément appelés RPA.

Vulgariser, démystifier l'information, la rendre accessible est une tâche qui fait partie du quotidien des intervenantes au Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) de la Montérégie.

Par le biais de douze chroniques, tous les sujets chauds en lien avec le bail en résidence privée pour aînés seront abordés. Il sera question entre autres des augmentations de loyer, des services, des annexes, des fermetures de résidences et des demandes conjointes. Autant de sujets qui touchent de plus en plus de gens en résidence privée pour aînés, leurs familles, leurs proches aidants et leurs amis.

## ASSISTANCE

Pour l'individu et pour la communauté, être informé de ses droits et obligations, et les faire reconnaître est important afin que ceux-ci ne disparaissent pas.

Il faut toutefois garder à l'esprit que

ce qui s'applique à la légalité du bail en RPA s'applique aussi à tous les locataires n'habitant pas une RPA, sauf dans certains cas.

Le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de la Montérégie est originellement connu pour son assistance auprès des usagers de la santé et des services sociaux. Ce mandat, financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, est d'aider et guider les usagers qui veulent porter plainte auprès des commissaires aux plaintes et auprès de la protectrice du citoyen.

## FINANCEMENT

Depuis 2019, le ministère des Affaires

municipales et de l'Habitation offre aux CAAP du Québec un financement pour informer, aider et accompagner les locataires de résidences privées pour aînés concernant toute question reliée au bail.

Ce mandat permet à nos intervenants d'accompagner aussi les résidents qui font face au Tribunal administratif du logement, de les préparer à l'audience et d'organiser leurs documents de présentation. Nous explorons aussi avec les résidents d'autres avenues qui pourraient mieux leur convenir, car la décision finale est toujours dans le camp du résident.

Aux plaisirs de vous informer!